

CONSEIL DÉPARTEMENTAL DE L'ACTION SOCIALE DU 22/10/2024

Ce Conseil Départemental de l'Action Sociale, s'est déroulé en présence de :
Véronique FONTAINE (déléguée départementale de l'action sociale),
de Christophe DURAIN pour la DDFIP 37, et Frédéric CHOULANT pour la DISI 44,
ainsi que Chrystèle BERGERARD, Correspondante sociale de la DGDDI.

En préambule, le président annonce que Mme Véronique Fontaine ne sera plus déléguée de l'action sociale à compter du 1^{er} novembre 2024, pour rejoindre le poste de secrétaire médicale régionale.

Un nouveau recrutement de délégué est en cours par le secrétariat général.
Mme Véronique Fontaine assurera la gestion de l'arbre de Noël 2024 uniquement.

Une continuité de service est organisée par le Secrétariat Général pour la gestion de la boîte fonctionnelle, l'organisation des consultations juridiques, des massages assis, l'aide à l'achat d'ordinateur et la restauration.



1/ Approbation des PV du CDAS du 18 juin 2024

Le compte-rendu du CDAS du 18 juin est approuvé ce jour à l'unanimité.



2/ Budget 2024 :

Pour mémoire, le budget consacré à l'action sociale pour 2024 s'élève à 28 312 €

Arbre de Noël : Il se déroulera **mercredi 11 décembre 2024** à 14H, salle Oésia à Notre Dame d'Oé.

Cette année, 354 enfants (dont : 278 pour la DDFIP), pourront profiter du spectacle musical de Noël proposé par le cabaret Extravagance « La princesse Lillybel ».

Cette festivité est engagée pour un devis est de 7 713 €, qui comprend la location de salle, le spectacle et le goûter pour 400 personnes.

Rappel : Comme chaque année, dans l'idée de maîtriser le coût de cette prestation, 1 seul parent sera accepté pour accompagner ses enfants, (même dans le cas où les 2 parents sont issus de l'administration des finances).

Cependant, une exception pourra être faite, sur demande, lorsque les enfants sont âgés de moins de 6 ans ou bien en cas de plus de 2 enfants par famille.

Chèques cadeaux :

317 e-cados, pour un montant total de 6 890 € seront attribués comme suit :

- Les enfants de 0 à 10 ans reçoivent un chèque cadeau d'une valeur unitaire de 20 € (soit 207 e-cados)
- Les enfants de 11 à 14 ans reçoivent un chèque cadeau d'une valeur unitaire de 25 € (soit 110 e-cados)

Massages assis :

L'été dernier une enquête de satisfaction a été réalisée afin de connaître le ressenti des agents concernant cette prestation proposée par l'action sociale :

151 personnes y ont répondu, dont plus de 80 %, se sont déclarés très satisfaits : l'objectif de détente et de relaxation de la prestation proposée par Madame VIOLLEAU est atteint !

Cette prestation a représenté un budget de 4 725 € pour 2024, qui se calcule comme suit :

175 € / journée de 5 massages X3 sites / mois = 525 € pour 15 bénéficiaires / mois.

Le coût facturé au CDAS est de 35 € / massage + 5 € à charge de l'agent soit 40 € le « amma assis ».

Cette année, un cofinancement exceptionnel de la Formation Spécialisée a été octroyé au CDAS pour aider au financement de cette action, à hauteur de 2 187,50 €, le reste à charge pour le budget de l'action sociale est donc réduit à 2 537,50 €.

Quelques évolutions pour 2025 :

– Reconduction de la convention des massages en augmentant la participation financière des agents à 8 € / massage à partir de janvier 2025

– La prestation sera proposée alternativement le MARDI et le JEUDI afin permettre aux agents régulièrement absents sur l'une des 2 journées proposées (en télétravail ou en temps partiel ...) puissent en bénéficier.

Aide à l'achat d'ordinateur :

Destinée aux élèves sortants de 3^e et scolarisés en seconde et équivalents (1^{re} année de CAP, BEP) pour la rentrée 2024-2025.

Le barème d'attribution (en fonction du Quotient Familial, soit le Revenu Fiscal de Référence / 12), est adopté par les membres du CDAS comme suit :

- QF < 1 000 € : l'aide est de 450 €
- QF compris entre 1001 et 1 500 € : l'aide est de 250 €
- QF compris entre 1501 et 2 000 € : l'aide est de 150 €
- QF > 2 000 € : pas d'aide octroyée

Pour 2024, 14 demandes d'aides ont été reçues :

Le CDAS accorde 3 aides de 450 €, 6 aides à 250 € et 5 aides à 150 € pour un total de 3 600 €.

La prestation est versée sur présentation de la facture d'achat.

Sorties :

– Forteresse de Montbazou le 7 septembre ; les personnes absentes de la sortie de Langeais ont été privilégiées.

– Un escape-game urbain avec « l'Enquête Tourangelle » avait été proposé aux nouveaux arrivants dans notre département pour le samedi 12 octobre.

Cependant, faute de participants (seulement 2 inscriptions) il ne sera pas donné suite à cette proposition.

– Une sortie de Noël au château de Chenonceau avait été programmée pour décembre : Compte tenu du départ de Véronique Fontaine, le bureau SRH3A demande que cette sortie soit reportée en 2025.

Consultations juridiques :

Une somme de 500 € est budgétée sur le CAL 2024 pour la convention.

Ces consultations juridiques gratuites sont très demandées par les agents.

Consultations psychologue :

La convention signée avec Peggy Lafon, est toujours active.

Opération « rentrée des livres » :

Des livres sont offerts gracieusement aux enfants des agents lors de certaines rentrées scolaires :

- 14 enfants qui ont effectué leur rentrée en CP
- 13 enfants qui ont effectué leur rentrée 6^{es} (le livre distribué est « Copains des sciences »)

Sortie pour les personnes parties en retraite en 2023 et 1^{er} trimestre 2024 :

Il s'agit d'un déjeuner spectacle au cabaret EXTRAVAGANCE.

11 personnes en ont bénéficié le mardi 4 juin, et 14 personnes le jeudi 3 octobre.

Nouveau FIL :

Un groupe de travail sera réuni en début d'année 2025, pour étudier les propositions des membres du CDAS à ce sujet.



3/ Point restauration :

DOUANES : l'action sociale a signé le 7 août 2024 une nouvelle convention avec le restaurant de l'aéroport « la piste aux saveurs » laquelle a été effective à compter du 12 août.

Les douaniers se déclarent satisfaits de la qualité et des prix proposés.

Ce restaurant est ouvert toute l'année, tous les jours de la semaine.

Cependant, la convention est valable uniquement pour les repas pris les jours en semaine, aussi la BSI bénéficie d'un forfait de Titres restaurants pour les week-ends et jours fériés.

RAHIC : Il est prévu, au 1^{er} semestre 2025, l'arrivée de personnel de l'Éducation Nationale (environ vingt personnes), sur le site de Chinon, une offre de restauration via le RAHIC leur sera proposée, afin d'augmenter le nombre de rationnaires ...

AGRADI : Les finances de l'AGRADI sont toujours tendues, une demande de subvention anticipée a été requise. L'arrivée des nouveaux agents ainsi que les formations de la DDFIP37 organisées à l'ESI permettent d'avoir un nombre de repas en hausse depuis septembre.

RIA de TOURS : Monsieur Durain informe qu'un agent lui a dit ne plus manger au RIA, car c'était trop cher. Or, les membres du CDAS constatent que la qualité s'est améliorée et le rapport qualité/prix est satisfaisant, compte tenu de la hausse des prix des matières premières.

4/ Questions diverses :

En raison du congé maternité de l'assistante de service social d'Indre-et-Loire Mélanie Chuimer jusqu'au 21 janvier 2025, la continuité de service est assurée par les assistantes des services sociaux d'autres départements selon un planning établi par le secrétariat général.



Vos représentantes au CDAS :

Élodie LESAGE – Nathalie NIBAUDEAU (titulaires)

Laurence PEZIERE – Véronique LAROA (suppléantes)